



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Aérodrome de NIORT/SOUCHE : Acquisition de parcelles de
terrain appartenant à la CCI des Deux-Sèvres**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080033

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Aérodrome de NIORT/SOUCHE : Acquisition de parcelles de
terrain appartenant à la CCI des Deux-Sèvres**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

L'Etat, par la convention L221-1 puis par un acte de transfert de propriété en cours de signature, a transféré à la Ville de Niort, à titre gratuit, une partie de l'emprise foncière de l'aérodrome de Niort-Souché qui lui appartenait, soit une superficie de 118 ha 14 a 93 ca.

La chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-sèvres est propriétaire de la partie restante des terrains d'emprise de l'aérodrome inclus dans le périmètre de ce dernier. Il apparaît ainsi qu'une partie importante de la piste revêtue appartient toujours au précédent gestionnaire de l'aérodrome.

Afin de permettre un fonctionnement cohérent de nature à garantir le respect des obligations inhérentes à la qualité de créateur par la Ville de Niort de l'aérodrome, je vous propose l'acquisition des parcelles de terrains appartenant à la CCI au prix fixé par le service du domaine soit un montant de 300 000 €. Je vous rappelle de plus que le principe de cette transaction immobilière avait été acté entre les deux collectivités au sein de la convention portant sur l'accompagnement de la Ville par la CCI sur la période du premier semestre de l'année 2007.

Les emprises de terrains concernées sont les suivantes :

Sur NIORT

Section	Numéros	Superficie
S	83, 97 et 98	
ZK	14, 15, 16, 18, 43, 51, 52, 55, 56, 59 et 60	
ZL	181, 317 et 319	
XE	4	
TOTAL		29ha 34a 56ca

Sur VOUILLE

Section	Numéros	Superficie
XL	27	
TOTAL		57a 53ca

Sur AIFFRES

Section	Numéros	Superficie
ZH	284	
ZE	871	
TOTAL		93a 21ca

Sur FRESSINES

Section	Numéros	Superficie
ZD	13	
TOTAL		17a 67ca

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite;

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits étant supportés par la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER